



Alliance Française Canine

64, rue Saint Jean 60150 VILLERS/COUDUN

Téléphone : 03.44.96.21.80

secretariat.afc@sfr.fr <http://alliance-canine.fr/>



CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENTION DU TITRE DE CHAMPION INTERNATIONAL

Le chien doit obtenir 3 CACIB dans 2 pays différents et dans un délai maximum de 3 ans. Ces CACIB doivent IMPERATIVEMENT être obtenus dans des manifestations organisées par des fédérations nationales canines reconnues par la Fédération Internationale ALIANZ CANINE WORLDWIDE.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE TITRE DE CHAMPION INTERNATIONAL

Envoyer votre demande au secrétariat d'AFC.

Le dossier doit comprendre :

Formulaire de demande générale rempli en entier par le propriétaire du chien, (à télécharger sur le site)

Les photocopies des Rapports de jugement avec les points du championnat à homologuer (Points Internationaux),

La photocopie du pedigree du chien concerné,

La photocopie de la pièce d'identité du propriétaire.

La preuve de paiement de la taxe 22 euros par titre, + 3 euros si vous voulez que le titre vous soit envoyé par courrier recommandé.

La photocopie des tests ADN

Le paiement doit être envoyé à AFC : soit par chèque soit par virement sur le compte d'AFC (demander le RIB au secrétariat)